

Réf: Dossier 215190

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINE COSMETIQUES »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA LOT 214
ILOT 19 PARCELLE 600 SECTION RAN, Lot 214, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE COSMETIQUES »

Objet : FABRICATION ET COMMERCIALISATION, IMPORT-EXPORT DES PRODUITS COSMETIQUES ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA LOT 214
ILOT 19 PARCELLE 600 SECTION RAN, Lot 214, Ilot 19

Dirigeant(s) Mlle KEITA KIATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03085 du 31/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39712/GTCA/RC/2023 du 31/05/2023

